

Absents : Valérie ALMAIDA, Nathalie FOURNIER Armelle CAMUS, Thomas DUCRET.

Point sur la rentrée scolaire :

La rentrée des classes s'est passée dans d'excellentes conditions.

A l'école maternelle, les 5 classes ont été maintenues. Les enfants de la petite section (3 ans) sont très nombreux (30) et du fait, les enfants de deux ans et demi n'ont pas été admis cette année.

A l'école élémentaire, le nombre suffisant d'élèves : 213 a permis la constitution des neuf classes existantes en 2008-2009. Cependant, une commande de mobilier et matériel neufs est vivement souhaitée par les enseignants. Ces nouveaux matériels seraient affectés à la neuvième classe, dotée, pour l'heure, de chaises et tables disparates, récupérées dans les autres salles de classes. Cette demande sera traitée rapidement.

La BCD qui désormais fonctionne au sein de la nouvelle bibliothèque, a libéré des locaux qui seront repeints et pourront, dès lors, être utilisés à la fois par la garderie péri-scolaire et par les enseignants pour la pratique de l'informatique ou faire des projections. Les sorties piscine de l'école élémentaire seront organisées, avec l'accord de la commune de Belley et selon le choix du Directeur de l'école, les mardis de 14h30 à 15h30 du 30 novembre au 12 mars 2010.

L'annonce de la pandémie de grippe A H1 N1 a bien été prise en compte. Afin de procurer aux élèves et enseignants les conditions d'hygiène réglementaires et prévenir les risques de contamination, des distributeurs de papier remplaceront les traditionnelles serviettes éponge et une lotion adaptée sera prévue. En revanche, s'agissant de la fourniture et du port des masques, les enseignants s'en référeront aux instructions de leur ministère.

Le nouveau cheminement des élèves pour accéder à l'école élémentaire, en passant derrière le bâtiment et longeant la bibliothèque, pose problèmes aux parents qui évoquent son insécurité et souhaiteraient revenir à la formule d'origine d'entrée par le grand portail.

Les élus entendent bien les doléances et décident de programmer une rencontre dès le lundi suivant avec les parents et les enseignants.

L'itinéraire des cars scolaires, n'emprunte plus, conformément au contrat en vigueur, le chemin du Port, sécurisant ainsi le trajet des écoliers aux abords des écoles .

Centre de loisirs sans hébergement :

Dirigé par Cyril ADAM durant l'été, il a accueilli les enfants de 4 à 11 ans et de 11 à 17 ans. Il a été organisé des journées thématiques encadrées par une équipe d'animateurs confirmés. Les ados ont pu s'inscrire dans l'organisation d'un chantier jeunes, avec pour mission cette année : la réfection d'un grillage à Billième et du four à pain d'Ameysin (hameau de Yenne). Ils seront rétribués par les communes concernées et grâce à cela pourront organiser des mini-camps.

Le recrutement d'un animateur est programmé prochainement par la CCY .

Point sur les programmes

Construction d'un stade en pelouse synthétique sur enrobé drainant :

Les caractéristiques de la moquette du stade ont été soumises à l'examen de Labo Sport, validées et livrées le 2 septembre au matin pour être déroulée et soudée. Le traçage du terrain se fera dans la foulée et l'homologation du terrain sera demandée à la FFF. Il restera l'installation des équipements annexes : filets, pare-ballons, main courante, piste d'athlétisme Les travaux devraient se terminer mi-septembre si le temps, facteur déterminant, le permet.

Festivités de l'été :

Les manifestations organisées dans le cadre de la fête patronale ont été agrémentées d'un soleil radieux. La fête des enfants le 14 juillet a été un succès, et la fête patronale du 15 août avec son cortège de manifestations a été très appréciée des nombreux spectateurs et plus encore son feu d'artifices de grande qualité. Pour parfaire l'organisation, un prestataire de services : « Prestalp » a été missionné pour déployer des animations autour du thème du mariage, choisi cette année.

La préparation et l'organisation de cette importante manifestation ont mobilisé bon nombre d'associations et de bénévoles que le Maire remercie tout particulièrement. Dans un même temps, ils remercient également les commerçants pour la décoration des vitrines et la fourniture des ingrédients pour la confection des repas qui ont été mis en plateaux par une équipe de bénévoles.

Le repas servi à l'occasion des remerciements de tous celles et ceux qui ont œuvré pour l'organisation des fêtes des 14 juillet et 15 août est prévu début octobre.

DELIBERATIONS

1/ MAITRISE d'ŒUVRE : travaux du Lys Hôtel

Quatre architectes ont répondu à la mise en concurrence pour réaliser la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du Lys Hôtel. Les critères de choix portaient en priorité sur le savoir faire et les compétences et aussi sur le taux de rémunération .

Après ouverture des plis et examen des offres par la commission ad hoc, il est proposé de confier à Matthias KOPAC la maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement du Lys Hôtel.

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

2/Lancement de consultation – MO – Chaufferie Bois

En séance de conseil du mois de juillet, il a été validé la réalisation du projet originel de chaufferie bois d'un montant de 933 000 euros TTC (subventionné à hauteur de 70%), sans prendre en compte l'extension possible du réseau qui constituait une dépense bien trop importante (4 136 359 euros TTC) .

Le conseil municipal décide de lancer une consultation pour confier la maîtrise d'œuvre de ce projet .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

3 / Vente d'une parcelle de terrain à Praz-Ferra-

Il est décidé de vendre, au lieu dit Praz Ferra, une partie de parcelle au prix de 15 euros à un entrepreneur. En lui permettant d'élargir sa parcelle d'origine, il pourra, conformément au règlement du PLU, construire son logement d'habitation en même temps que son atelier .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

4/ DEMANDES de SUBVENTIONS :

Il est décidé de déposer une demande de subvention pour les travaux de réaménagement du Lys Hôtel :

A l'Europe , au titre du programme FEDER- (les demandes de DDR au Département et du FNADT à l'Etat, ayant déjà été déposées) .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

Il est également décidé de déposer une demande de subvention pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs à Chambuet au SDESS – Syndicat d'électrification de la Savoie-

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

5 / Approbation de l'adhésion de la CCY à Savoie Déchets

Approbation de la délibération de la CCY en date du 10 juillet 2009, décidant d'adhérer à Savoie déchets et du fait d'approuver les statuts inhérents à cette adhésion .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

René PADERNOZ propose de soumettre que, dans le même ordre d'idée, soit demandée la création d'un syndicat pour la gestion des eaux usées venant des communes riveraines du Lac du Bourget et de Chambéry Métropole. Les élus en conviennent et le Maire propose de préparer cette demande avec les élus de la CCY.

6/ Bibliothèque municipale

Les changements d'horaires de la Bibliothèque sont approuvés à l'unanimité comme suit : Mardi :16h30-19h00/ Mercredi :14h-17h/ Jeudi :16h30-18h30 / Vendredi : 16h30-19h00 / Samedi : 10h00-12h00 .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

7/ ADMISSION en NON VALEUR

Il est décidé d' admettre en non valeur la somme de 56,19 euros , correspondant à une facture d'assainissement impayée par une famille en difficulté ayant quitté la commune .

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

8/ ASSAINISSEMENT du VILLAGE d'AMEYSIN

Il est décidé de confier au cabinet GSM de Belley, la 1^{ère} phase de maîtrise d'œuvre des travaux de création du réseau de transport des eaux usées du village d'Ameysin. Ces travaux sont estimés à 150 000 euros HT. La maîtrise d'œuvre de ce dossier prendra également en compte la réalisation des dossiers de demande de subventions auprès des différentes instances .

En fonction des aides, ces travaux pourraient être réalisés en 2010 –

Votes **pour : 19** **contre : 0** **abstention : 0**

Questions diverses

Appels à la concurrence en cours :

➤ voie d'accès au quartier de la maison médicale :

Date limite de dépôt des offres . 7 septembre à 17 heures

➤ Aménagement de l'impasse St Antoine :

Date limite de dépôt des offres : 18 septembre à 12 heures .

La Commission d'appels d'offres se réunira prochainement pour examiner ces offres et faire ses propositions à la prochaine séance de Conseil en vue d'être délibérées.

Classement de la Voirie

Le dossier de classement a été réalisé par le cabinet GSM et l'enquête publique nécessaire au classement va pouvoir être diligentée. A la suite de celle-ci, l'arrêté de classement qui s'impose pourra être rédigé. Le fait de classer les voiries nouvellement créées permet d'augmenter la dotation globale de fonctionnement accordée par l'Etat aux communes en fonction des différents efforts consentis dont celui de l'amélioration des voies.

Site internet de la commune

La commission en charge du dossier travaille assidûment sur le logo pressenti, la charte graphique à adopter pour le site et la reprise du contenu du site actuel.

D'autres informations seront communiquées lors de la prochaine séance.

Achat camion – remplacement camion volé

Suite au vol du camion des services techniques, l'assurance va nous rembourser une somme qui permettra d'envisager un nouvel achat. Pour l'heure, sont étudiées les différentes possibilités d'acquisition d'un matériel neuf ou d'occasion.

Modification du PLU

La première permanence du commissaire enquêteur se tiendra samedi 5 septembre à 9 heures en mairie .

Deux autres permanences s'en suivront : le lundi 14/09/09 de 14 h à 17 h

le mercredi 30/09/09 de 9 h à 12 h

La délibération d'approbation de la modification pourrait être rédigée en octobre 2009 lors de la prochaine séance de Conseil ;

Programmation budgétaire

Les élus sont convoqués à une réunion de travail, **le 6 octobre à 20h30** afin d'examiner la programmation des travaux pour les exercices à venir . Une liste non exhaustive des programmes ou autres, envisagés ou à prévoir, sera examinée à partir d'un tableau prenant en compte de nombreux paramètres et servant d'aide à la décision.

INFOS DIVERSES SUR TRAVAUX à VENIR :

Propriété BONZI TROMBOTTO : demandes de subventions déposées.

Après ouverture des plis, les travaux de la voie d'accès seront réalisés dès octobre – La vente aux enchères des deux bâtiments existants est prévue dès l'automne.

Maison de Pays : (maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes)

La maîtrise du foncier touche à son terme

Le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre est prévu en octobre

Il reste à finaliser le fonctionnement de celle-ci .

Diagnostic pour l'accessibilité à tout public :

Il convient de réaliser un diagnostic du patrimoine existant, qui sera transmis aux services de l'Etat. Cela nous permettra d'instaurer la mise en accessibilité à tout public de notre patrimoine bâti et non bâti. Pour faire face à ce cahier des charges, il sera demandé , dans le cadre de l'ATESAT, aux services compétents de la DDE, de nous accompagner dans cette démarche très technique.

Bulletin municipal d'automne :

La commission travaille sur la parution d'un bulletin qui pourrait sortir en octobre

PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE- seuil de Yenne-

Le dossier d'exécution de la petite centrale hydroélectrique de basse chute sur la commune de Yenne a été déposé en Mairie pour examen. Il s'agit du programme de modification d'ouvrage de la concession envisagé par la CNR et déposé auprès de M. le Préfet de l'AIN . Le conseil devra se prononcer sur ce dossier lors de la prochaine séance d'octobre et avant le 4 novembre 2009 dans le cadre de l'enquête publique.

Le Maire invite les élus à venir le consulter en mairie afin de délibérer en toute connaissance de causes.

Vélo-route : (maîtrise d'ouvrage Conseil Général de la Savoie)

Le tronçon aux Bénollets –commune de la Balme – est ouvert depuis une quinzaine de jours.

Prochaines dates

Réunion publique sur le tunnel du Chat, jeudi 10 septembre 2009 organisée par le Conseil Général de la Savoie.

Le 19/09 à 17 h ou 20h30 ou le 20/09 à 16h00 : Salle polyvalente , projection du film « Le Cheval à Vapeur »

Prochaine réunion publique de conseil municipal- le 8 octobre 2009 à 20h30

Le vendredi 9 octobre à 20h30 – salle polyvalente – Concert de Jazz : « Ners de Swing »

Semaine du 19 au 23 octobre- inauguration Bibliothèque – En clôture le 23-09 à 20h30 :

Pièce de Théâtre – Compagnie de théâtre :La Charabotte